



Immeuble collectif ou individuel ?

Par agathe1303

Bonjour, Je suis locataire dans un bâtiment R+2 (en monopropriété) ainsi découpé : RDC porte entrée + (à droite) local entrée commun (occupant la moitié du RDC), escaliers desservant les étages supérieurs et (à gauche) un appartement loué ; R+1 : l'appartement que je loue ; R+2 grenier, combles perdus utilisés par le propriétaire pour stockage?
Mon appartement est-il situé dans un immeuble collectif ou individuel.
Merci pour votre réponse que vous voudrez bien justifier.

Par yapasdequoi

Bonjour,
C'est un immeuble collectif puisque vous ne louez pas tout l'ensemble.
Pourquoi avez-vous posé cette question ?